

La MRC des Etchemins a reçu du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, le 31 mars 2021, une somme de 827 534 \$ afin de compenser les pertes de revenus et coûts supplémentaires qu'a provoqué la pandémie de la COVID 19.

La MRC avait jusqu'au 31 décembre 2022 pour utiliser cette aide financière dans des dépenses liées aux mesures sanitaires, à l'adaptation des bâtiments et des équipements municipaux afin d'assurer la desserte de qualité. Cette aide pouvait également être utilisée afin de doter la MRC d'infrastructures numériques et de télécommunications de qualité.

La MRC a la responsabilité d'informer les citoyens de l'utilisation de l'aide reçue. En voici le détail :

Surplus liés aux rénovations du siège social	513 834,76 \$
Entretien ménager supplémentaire	25 049,62 \$
Équipements informatiques et de télécommunications	139 197,58 \$
Honoraires professionnels supplémentaires	150 576,83 \$

Vous pouvez constater que le montant des dépenses supplémentaires causées par la pandémie est même légèrement au-dessus du montant reçu (1 124,79 \$).